

### Présentation et missions

Le Réseau BussivillAje est constitué sous forme associative et l'assemblée générale est composée de membres délégués par les conseils communaux et généraux des deux communes membres. Le Réseau propose des places d'accueil en priorité aux enfants dont les parents travaillent, sont en formation, au chômage ou au bénéfice d'une mesure de réinsertion.

### Composition du Comité directeur :

Président	M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Présidente	Mme Nicole Cattano, Municipale de Villars-Ste-Croix
Membre	Mme Germaine Müller, Municipale de Bussigny
Membre	Mme Chantal Oberle, Cheffe de service du SASJ de Bussigny
Membre	M. Laurent Emery, Adjoint du service du SASJ de Bussigny
Directrice	Mme Patricia Mutrux Poehler, poste à 80% depuis août 2018

### Nombre d'enfants accueillis par type d'accueil au 31 décembre

	Précolaire (Garderies) <i>Maison Petite Enfance Ile aux Oiseaux</i> Enfants 0-4ans	Parascolaire (UAPE) <i>Croque/Appart' Les Albatros</i> Ecoliers 1P et 2P	Parascolaire (APEMS) <i>La Bulle d'Air La MandiBulle</i> Ecoliers 3P à 8P	Accueil familial de jour 4 mois à 12 ans	Total
2014	78	46	90	147	361
2015	94	40	100	137	371
2016	140	56	101	128	425
2017	145	74	133	127	479
2018	158	73	169	132	532

Année après année, non seulement le nombre d'enfants accueillis s'accroît mais particulièrement le nombre d'heures d'accueil en collectif. Il est important de savoir que lorsqu'un enfant bénéficie d'une place, elle ne couvre le plus souvent pas l'entier de ses besoins d'accueil. Lorsque des possibilités supplémentaires de fréquentation sont proposées, ces plages-horaire sont en partie occupées par des enfants déjà accueillis et ne profitent pas entièrement à de nouveaux enfants. Les spécialistes nomment ce phénomène « baisse de l'efficacité de l'ouverture d'une place ».

### Personnel

Considéré dans son ensemble, le réseau Bussivillaje **emploie 80 collaborateurs-trices**, dont la moitié est domiciliée sur une des deux communes, **pour 63.7 EPT**, 6 apprentis, 6 stagiaires et du personnel remplaçant complètent l'équipe de base pour arriver à une centaine de personnes.

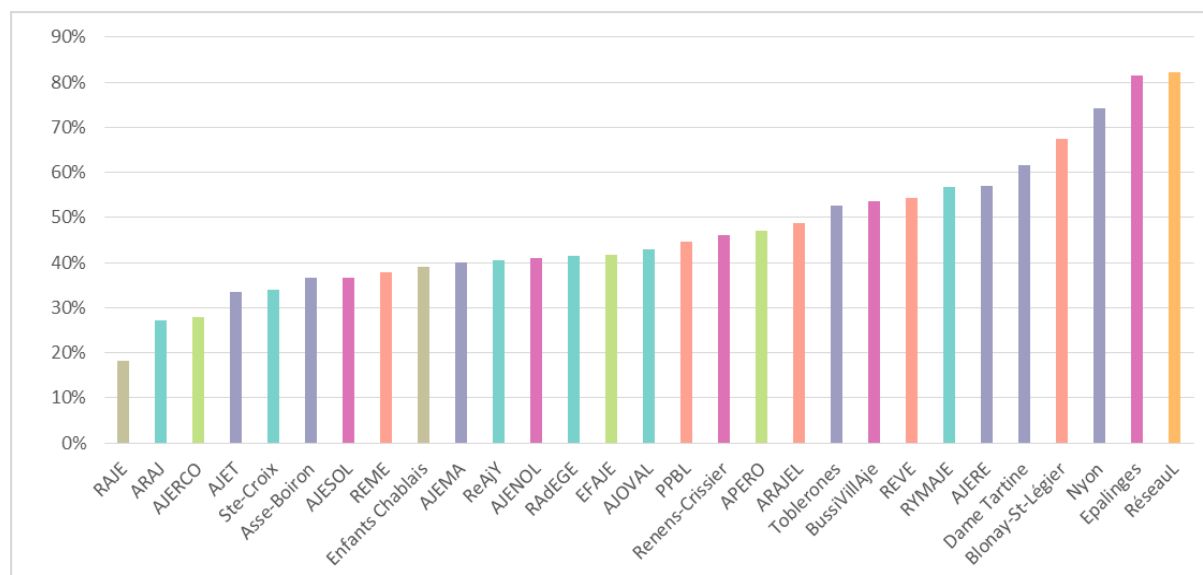
Le Comité a édicté une directive qui formalise son engagement à prévenir les risques psycho-sociaux et a établi un partenariat avec la société « Crise.ch » en tant que personne de confiance externe que tout employé peut contacter de façon confidentielle. Des réflexions au sujet de la protection des employés face à une agression externe ont été menées sur la base des conseils de la division prévention de la police.

## Gestion

Le Comité directeur s'est réuni à 8 reprises et a concentré ses efforts pour répondre aux exigences légales posées par la révision de la loi sur l'accueil de jour en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'objectif consiste à instaurer progressivement les nouvelles prestations exigées d'ici à 2020 et à poursuivre le développement de l'offre en places d'accueil pour tous les âges afin d'accompagner la croissance des deux communes et l'évolution des organisations familiales.

La comptabilité ainsi qu'une partie des ressources humaines sont confiées à la société Service Famille et la société Fidinter assure la révision des comptes. Ces derniers sont également présentés à une commission de gestion constituée de délégués de l'assemblée générale. Le financement est assuré à 45% par les familles, les subventions de la Faje et de la Confédération représentent 22% et les communes couvrent les 33% restants. La part communale a diminué en pourcentage par rapport aux exercices précédents car la participation des familles a été réadaptée en août 2017, la Faje a régulièrement augmenté son taux de subventionnement et la confédération a accordé des aides ponctuelles mais substantielles. Cette part communale se monte néanmoins à plus de CHF 1'800'000.

## Taux de satisfaction des besoins et développement à prévoir



*Satisfaction des besoins dans chaque réseau du canton par rapport à la demande de places Rapport d'étude Evaluanda Microgis octobre 2018*

Le Réseau fait face à une forte demande d'accueil, due à la progression démographique particulièrement marquée avec de nouvelles constructions dans les deux communes et à l'évolution sociétale (moins de disponibilité de l'environnement proche et augmentation des taux d'activité des parents). Malgré ces éléments, le tableau ci-dessus montre que Bussivillaje arrive à satisfaire plus de 50% des besoins et se situe dans la moyenne supérieure par rapport aux autres réseaux, alors même que les besoins de garde sont plus importants que dans la plupart des autres régions, surtout pour les bébés. Le Comité du Réseau est pleinement conscient des défis qui attendent l'accueil de jour et a établi une stratégie pour développer l'offre de places d'accueil selon les capacités de développement des structures existantes et les possibilités de trouver de nouveaux sites. Le développement prévu tient compte des compétences financières des deux communes ainsi que des contraintes urbanistiques et architecturales.

En avril, lors d'une séance publique, la municipalité de Bussigny a invité le réseau Bussivillaje ainsi que la Faje (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) à présenter le contexte général de l'accueil dans le canton, son financement et les projets prévus pour développer l'offre de places d'accueil. Une nouvelle garderie ainsi qu'un accueil parascolaire sont planifiés dans le nouveau quartier de Bussigny Ouest ; le quartier de Mochettaz, ou à défaut un autre site, sont à l'étude pour ouvrir des places d'accueil préscolaire supplémentaires à moyen terme. Si les professionnels de l'enfance ont répondu présents, malheureusement peu de familles se sont mobilisées pour participer à ce débat public.

Durant l'année 2018, le Réseau a poursuivi son développement en anticipant l'augmentation de l'offre en accueil parascolaire voulue par la Constitution vaudoise. Ainsi les structures parascolaires ont offert des prestations supplémentaires avec l'accueil du mercredi et l'accompagnement des écoliers scolarisés en 3<sup>ème</sup> primaire pour les trajets scolaires.

Grâce au conseil communal de Bussigny qui a accordé le crédit nécessaire, une UAPE de 60 places est en construction à St-Germain et permettra d'accueillir les écoliers des deux premières années primaires (1-2 P). Ce projet va faire passer la capacité du Réseau pour les écoliers 1-2 P de 48 places à 72 places au minimum. De plus, de nouvelles places préscolaires seront créées dans les sites laissés libres par ces mêmes écoliers (site des Albatros et de La Croque).

### Accueil familial de jour

La structure propose des places au domicile des accueillantes en milieu familial pour des enfants de 4 mois à 12 ans. La coordinatrice encadre cette prestation de la manière suivante :

- agréer, évaluer et assurer la surveillance des places d'accueil,
- attribuer les places d'accueil selon la liste d'attente, les places légalement disponibles et en fonction de la charge de travail de l'accueillante,
- organiser, dans la mesure du possible, une solution de dépannage chez une autre accueillante du réseau,
- rencontrer les coordinatrices des réseaux de la région et les chargées d'évaluation des milieux d'accueil de l'office de l'accueil de jour des enfants (OAJE),
- prêter du matériel permettant d'assurer la sécurité et la mobilité,
- assister et orienter tant les accueillantes que les parents en cas de difficultés,
- organiser des séances d'information, des cours et des rencontres.

### Données statistiques

	2018	2017	2016
<b>Nombre d'accueillantes au 31 décembre :</b>	27	27	27
<b>Nombre de places d'accueil autorisées :</b>			
- 0-6 ans	95	96	94
- écoliers dès la 2P	53	54	50
<b>Total d'enfants accueillis sur l'année :</b>	158	153	156
<b>Nombre d'enfants au 31 décembre :</b>	132	127	128
<b>Âge des enfants accueillis :</b>			
- 0-4 ans	45	43	46
- 4-5 ans (1-2P)	30	24	27
- dès 6 ans	57	60	55
<b>Total d'heures d'accueil</b>	<b>99'658.50</b>	<b>103'097.75</b>	<b>107'486.55</b>

En 2018, la structure a dû organiser 105 dépannages de durée variable, soit 15 de plus que l'année précédente. Il s'agit de trouver une solution durant l'absence de l'accueillante attirée ou, pour les écoliers, durant les vacances scolaires. Année après année, il est constaté une plus grande difficulté pour les parents d'être dépanné par des proches et un recours plus systématique aux solutions de la structure. Cette évolution a un impact direct sur le travail de la coordinatrice en générant une activité qui restait, jusqu'ici, marginale.

La coordinatrice gère la procédure d'agrément exigée par la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants. Comme l'année dernière, 14 personnes ont été reçues en entretien et 2 d'entre elles ont suivi la procédure pour devenir accueillante agréée. Si une accueillante a mis un terme à son activité pour revenir à sa profession initiale, une autre a dû, bien malgré elle, mettre fin à son activité en raison de

soucis de voisinage. Bien que le cadre légal soit tout à fait respecté, les activités avec les enfants se heurtent à la tolérance de la communauté. Cette accueillante a offert durant de nombreuses années, aux enfants, un lieu d'accueil adéquat ainsi que des activités adaptées à leurs besoins. De nombreuses familles, ainsi que le réseau, ont déploré ce dénouement.

Les accueillantes sont tenues de respecter le cadre institutionnel (règlement du Réseau et cahier des charges) ainsi que le cadre légal. Au-delà de ces aspects, chaque accueillante est libre d'organiser son quotidien à son aise, en fonction de son tempérament, ses valeurs ou encore sa situation familiale. Chaque accueillante organise son activité selon son mode de vie, ce qui donne une palette riche et diversifiée de lieux d'accueil. Cette diversité peut rendre plus difficile la projection des futurs parents qui attendent une place d'accueil, tant qu'ils n'ont pas pu faire connaissance avec l'accueillante qui pourrait avoir de la place pour leur enfant.

### Formation des accueillantes

Une accueillante a suivi le cours obligatoire d'introduction organisé par la CIAFJ (communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour) et a reçu en mai son attestation. Ce cours, d'une durée de 24 heures a lieu en soirée.

Les accueillantes au bénéfice d'une autorisation d'accueil depuis plus d'un an suivent une formation continue. Le thème de cette année était : **Les transmissions quotidiennes au départ des enfants**. L'accueillante a contacté plusieurs parents ayant des demandes et des besoins différents. La fin de la journée est un moment important puisque l'enfant retrouve ses parents. L'objectif du cours était de savoir comment l'accueillante peut s'adapter aux besoins de chacun tout en affirmant les siens, comment gérer ce moment de transition au mieux pour que chacune des parties y trouve son compte par rapport aux informations et aux disponibilités de chacun.

Cette année, deux groupes d'accueillantes ayant suivi, en 2017, le cours de base des « 1ers secours » ont pu bénéficier d'un cours « refresh » qui se déroule sur une soirée de 3 heures. Les accueillantes peuvent être confrontées à toutes sortes de situations nécessitant de devoir prendre les bonnes décisions en peu de temps, en cas d'accident, de maladie de l'enfant ou d'autres situations extraordinaires. Le cours a été adapté à la population des accueillantes en milieu familial et donné par une infirmière, ambulancière. Ce cours est grandement apprécié par les accueillantes. L'objectif est de faire régulièrement des cours « refresh » et de mettre sur pied un cours complet systématique quand elles démarrent dans cette activité de garde d'enfants.

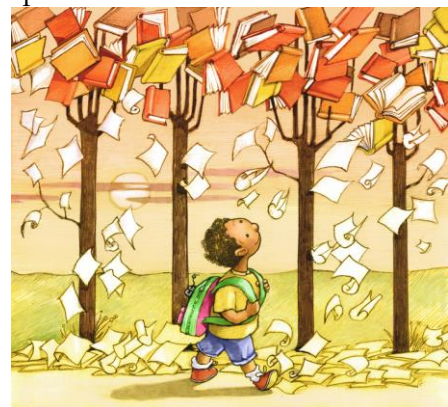
Les accueillantes ont bénéficié du cours de sensibilisation aux risques psycho-sociaux avec le personnel du Réseau et ont marqué leur intérêt pour cette formation. Le fait de travailler de façon isolée représente en effet un facteur de risque.

### Activités

L'objectif est de pouvoir réunir les accueillantes dans différents contextes (séances obligatoires, rencontres informelles, cafés-contacts) dans le but de partager et harmoniser les pratiques ou de sensibiliser les accueillantes à des activités qu'elles pourraient proposer aux enfants. Les cafés-contacts sont des rencontres informelles qui permettent aux accueillantes qui en ont envie de venir discuter et partager un moment entre adultes pendant que les enfants jouent.

Un café-contact a été organisé courant juin et a eu lieu à la bibliothèque de Bussigny avec le précieux concours des bibliothécaires. L'objectif était de faire vivre aux accueillantes et aux enfants, bien que tout-petits, un bon moment dans un lieu qu'elles peuvent fréquenter et les sensibiliser aux bienfaits des histoires, de la lecture. Les enfants se sont laissés captiver par les conteuses et cette activité, grandement appréciée, sera reconduite dès 2019.

En décembre, le traditionnel goûter de Noël de l'accueil familial a réuni une centaine d'enfants et leurs accueillantes pour bricoler et rencontrer le Père Noël.



## Accueil parascolaire (APEMS pour écoliers 3P à 8P)

Deux sites, situés à Dalaz et au Tombay, accueillent les écoliers tous les matins avant l'école, à midi, après l'école jusqu'à 18h ainsi que le mercredi après-midi. La MandiBulle, avec une capacité de 60 places et la Bulle d'Air, 54 places, étaient fréquentées par 169 enfants en décembre 2018. Sur toute l'année, ce sont 202 écoliers qui ont recouru à l'une ou plusieurs prestations du déjeuner, du diner et/ou de l'après-midi. L'accueil pour les déjeuners ainsi que pour la journée du mercredi, se déroule exclusivement à la MandiBulle. Pour répondre à la demande, à la rentrée 2018, la totalité des places autorisées (sauf mercredi) a été offertes pour la prestation de midi. Les taux d'activité du personnel ont été adaptés pour offrir plus de places l'après-midi et pour proposer des prestations également le mercredi le matin, à midi et l'après-midi comme le demande la loi sur l'accueil de jour. Le mercredi après-midi reste peu demandé et ce sont 24 places qui sont proposées à midi et 12 places pour l'après-midi jusqu'à 17h. Ces nouvelles prestations ont nécessité une légère réadaptation des tarifs.

## Personnel

Le personnel des APEMS se compose de 2 éducatrices, de 3 assistantes socio-éducatives, de 4 monitrices d'accueil et d'une nettoyeuse. Il est, de surcroît, essentiel de pouvoir compter sur 3 à 4 personnes supplémentaires pour des remplacements. Depuis la rentrée d'août 2018, Madame Nathalie Feusi a démarré son activité en tant que monitrice d'accueil. Les APEMS peuvent compter sur une collaboratrice formée supplémentaire puisque Madame Isabelle Pauli, anciennement monitrice d'accueil, a réussi sa formation d'assistante socio-éducative sous forme d'article 32.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'en juillet 2018, Madame Alida Herbst est partie à la retraite. La fête de fin d'année a permis de célébrer cet événement avec une chanson interprétée par les enfants et écrite en son honneur. Par chance, les enfants pourront revoir Madame Herbst puisqu'elle reviendra ponctuellement pour des remplacements.



## Trajets scolaires

Une nouvelle prestation a été introduite à la rentrée 2017, qui n'est pas sans conséquence sur les taux d'activité du personnel et, par conséquent, sur le coût de la prestation pour l'avenir. Il s'agit de l'accompagnement des enfants pour le trajet scolaire; plusieurs collaboratrices doivent se rendre en même temps sur les divers sites quatre fois par jour. De janvier à début juillet 2018, l'équipe éducative a effectué les trajets uniquement pour les écoliers scolarisés en 3P aux collèges de Roséaz, Dessous-le-Mont, Tombay ainsi que pour ceux qui prenaient le bus scolaire pour Villars-Ste-Croix. Cette période de 88 jours d'école représente le nombre important de 366 heures de trajet effectués par le personnel des APEMS. Entre le mois d'août et le mois de décembre, les trajets ont été effectués pour les écoliers scolarisés en 3 et 4P. Un bus a dû être mis à disposition pour le trajet à l'école de Cocagne. Du fait du grand nombre d'élèves de 3P et 4P, certains trajets ont nécessité la présence de deux membres du personnel. Cette période de 75 jours d'école, dont 16 mercredis, a représenté 316 heures de trajets. Cette prestation va être réévaluée et certainement réadaptée.

## Activités

Tout au long de l'année des activités en rapport avec la météo ont été organisées. En hiver, les enfants ont pu faire des descentes en luge sur le talus voisin de la MandiBulle, ainsi que des bonshommes de neige. En été, ils ont profité d'après-midi « bombes à eau » et toboggan aquatique. Les APEMS ont aussi marqué différents événements annuels tel que « chasse au trésor » et pique-nique à Pâques, repas de Noël en commun et venue du Père Noël. Les enfants ont chanté et dansé pour lui et, en retour, ce dernier les a beaucoup gâtés. Une magnifique fête d'été sur le thème de la fête foraine avec stands d'animation (course au sac, pêche aux canards, chamboule-tout et memory) où les enfants avaient la possibilité de gagner des jetons afin de pouvoir profiter des divers stands de





crêpes, sirops, pop-corns, barbes à papa et brochettes de bonbons. Un vent décoiffant n'a pas empêché la venue de nombreuses familles et rire, bonne humeur, émotion et convivialité ont été de la partie.

### **Accueil préscolaire et parascolaire : L'île aux Oiseaux et Les Albatros**

La structure assure l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6-7 ans de 7h00 à 18h30 dans 3 secteurs différents :

- La nurserie (Les Colibris et les Rossignols) 24 places – bébés et trotteurs de 3 mois à 30-36 mois
- La garderie (les Pélicans), 20 places – moyens de 30-36 mois à 4 ans
- Les Albatros (UAPE), 24 places – écoliers 1-2P



En décembre 2018, 110 enfants, soit 87 familles fréquentaient la structure. Le secteur de la nurserie comptait 42 enfants, la garderie 36 enfants et les Albatros accueilleraient 33 écoliers scolarisés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire. La structure compte 4 semaines de fermeture par an.

### **Label Fourchette Verte**

Les démarches pour l'obtention du label ont débuté au début de l'année 2018. Les repas de midi étant livrés par un traiteur labellisé, le travail consistait à adapter les déjeuners et les goûters préparés sur place. Une nutritionniste a guidé les réflexions et décisions afin que tous les repas servis répondent aux critères exigés. Depuis le 19 juin 2018, Le centre de vie infantile *L'île aux Oiseaux* est certifié Fourchette Verte.

### **Inondation sur L'île aux Oiseaux**

Le lundi 2 juillet au matin, l'éducatrice faisant l'ouverture entre par la cuisine. Elle est surprise de poser son pied dans une flaque d'eau. Il ne s'agit pas seulement d'une flaque mais bien d'une petite mare allant jusque dans le groupe des Albatros en passant par celui des Pélicans. Grâce à la vivacité et la présence d'esprit de l'éducatrice, les pompiers interviennent rapidement et pompent l'eau. Ce jour-là, l'accueil a pu se dérouler presque comme d'habitude. Des travaux de remise en état ont dû être réalisés.

### **Augmentation du temps d'accueil pour les écoliers**

L'unité d'accueil pour écoliers *Les Albatros*, dès le 1<sup>er</sup> août 2018, a prolongé son ouverture du mercredi après-midi. Entre 13h30 et 18h30, 12 places sont proposées aux enfants de 1-2P qu'ils soient inscrits chez les *Albatros* ou à la *Maison de la Petite Enfance*. Cette offre satisfait à la loi sur l'accueil de jour des enfants mais ce jour n'est pas le plus demandé par les familles.

### **Projet St-Germain**

Le projet du Réseau BussiVillAje de regrouper tous les écoliers 1-2P dans deux structures très proches, au centre de Bussigny dès août 2019, aura un impact important sur l'organisation de *L'île aux Oiseaux*. Ce regroupement permettra de créer des places préscolaires dans les salles laissées libres par les *Albatros*. Afin de préparer cette mutation, l'année 2018 fut riche en réflexions. Il a fallu déterminer les adaptations imaginables, possibles et adéquates qui permettront de garantir un accueil de qualité adapté à l'âge des enfants.

### **Personnel et apprenties**

L'équipe est formée de 17 personnes pour 13.45 EPT sans compter la conciergerie assumée par le service des bâtiments de la commune de Bussigny. 3 apprenties assistantes socio-éducatives réalisent leur formation à *L'île aux Oiseaux*. L'équipe a accompagné 4 jeunes ayant effectué un stage de 6 mois pour se préparer à entrer en apprentissage. Des écoliers ont effectué un stage-découverte d'une semaine alors que des gymnasiens ont pu bénéficier de stages de 3 semaines.

Tout le personnel a suivi une formation sur la prévention des risques psycho-sociaux donnée par Marc Rosset de Crise.ch, spécialiste en la matière. Le personnel des Colibris, Rossignols et Pélicans s'est formé à l'utilisation des Signes en structure d'accueil comme aide à la communication.

Les deux référentes de secteur ont pensé, réalisé et animé un colloque traitant des règles. Cette soirée a été très appréciée par les autres collègues. La réflexion s'est poursuivie dans tous les groupes et a favorisé des adaptations dans les pratiques organisationnelles et éducatives.

### Ligne pédagogique

Le projet pédagogique a été finalisé en fin d'année et ce document est voué à évoluer au fil de la vie de l'institution. Il vise à atteindre 4 missions principales :

1. Assurer la sécurité physique et affective des enfants
2. Créer un partenariat avec les familles
3. Permettre à l'enfant de jouer pour apprendre
4. Favoriser l'apprentissage et l'intégration à la vie en collectivité.

### Événements organisés à L'île aux Oiseaux

Au mois de juin, la traditionnelle fête de l'été a rassemblé tous les enfants, leurs parents et les membres du personnel. Le thème étant le Mondial de football, les plats, pour la plupart préparés par les parents, étaient des spécialités du nord de l'Afrique, du Portugal, d'Italie et bien sûr de la Russie et de la Suisse. Les parents et les enfants ont pu profiter des diverses activités : slalom balle aux pieds, quiz photos, stand portraits et match en direct sur grand écran.

En décembre, le Père Noël est venu, dans l'après-midi, distribuer des cadeaux dans chaque groupe. Le soir, parents et enfants étaient invités à partager biscuits, pizzas, thé et vin chaud pour un moment simple et convivial.



Cette année, les enfants ont à nouveau pu découvrir leur environnement plus ou moins proche grâce à des escapades organisées par les équipes. Les Colibris ont profité des rives du lac à Ouchy et à Morges. Les Rossignols ont passé la journée au zoo de Servion et se sont baladés au marché de Noël à Lausanne. Les Pélicans sont allés à la recherche de chevaliers dans le château de Chillon et ont lancé des cailloux dans la Venoge. Les

Albatros, eux, ont rencontré une vigneronne dans les environs de Grandson et ont visité le tout nouveau musée olympique.

## Accueil préscolaire et parascolaire : La Maison de la Petite Enfance

La Maison de la Petite Enfance assure l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6-7 ans de 7h00 à 18h30 (fermeture 4 semaines par an) dans 3 secteurs différents:

- la nurserie (Les Minimômes), 24 places – (10 bébés et 14 trotteurs)
- la garderie (Les Maximômes), 20 places – (moyens)
- La Croque et L'Appart' (UAPE), 24 places - (écoliers)



En décembre 2018, 120 enfants, soit 106 familles fréquentaient la structure. Le secteur de la nurserie comptait 18 bébés et 29 trotteurs, la garderie 33 enfants et le secteur Ecoliers accueillait 40 écoliers scolarisés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année primaire. Le secteur bébé affichait en décembre un taux d'occupation de 94.92 %, celui des trotteurs de 98.13% et celui de la garderie de 91.04%.

Pour le secteur des Ecoliers, le taux d'occupation atteignait 79.24%. Ce chiffre correspond toujours au fait que les tranches du matin (7-8h30) et les après-midis uniquement dès 13h30 sont peu attractives pour les familles en liste d'attente.

D'autre part, et comme ces dernières années, tous les écoliers inscrits sur la tranche horaire de 7 à 8h30 ont été regroupés à la Croque afin de rationaliser les coûts de personnel.

Nouveautés dès août 2018 :

- Le forfait repas (déjeuner et dîner) est inclus selon la prestation contractuelle et non plus selon la présence effective de l'enfant.
- Une coopération avec *L'île aux Oiseaux* a été mise en place pour l'accueil des écoliers les mercredis après-midi. Deux enfants de la Maison de la Petite Enfance en bénéficient chaque semaine.

Avec la construction de la nouvelle UAPE de St-Germain, la réflexion a débuté sur le départ des écoliers en juillet 2019 et la nouvelle attribution des espaces de vie dans le but d'accueillir un 3<sup>ème</sup> groupe de moyens.

## Le Personnel

Les équipes éducatives de *La Maison de la Petite Enfance* sont composées de :

- 12 éducatrices de l'enfance (diplômes ES/HES)
- 4 assistantes socio-éducatives (CFC)
- 1 auxiliaire
- 3 apprentis ASE (assistants sociaux-éducatifs)
- 3 à 4 stagiaires

Cet été, une des professionnelles de la MPE est devenue Maman. Son congé maternité a été assuré par sa collègue professionnelle en emploi et par l'apprentie ASE qui terminaient leurs formations respectives, formations brillamment réussies. D'autres grossesses ont été annoncées pour 2019 !!

## Valeurs et pédagogie

Un travail de réflexion s'est fait autour des valeurs sur :

- l'enfant et la famille
- les relations professionnelles.





Chaque branche détermine une valeur importante défendue à *La Maison de la Petite Enfance* (sécurité, écoute et dialogue, bienveillance, non-jugement, confiance, respect, collaboration) et chaque feuille définit la façon de faire vivre cette valeur. Ce travail d'équipe continuera de grandir en 2019 dans le but d'ajouter du feuillage à cet arbre !!

### Activités

Certaines activités ponctuent toujours l'année pour favoriser la rencontre entre les familles et pour marquer certaines étapes :

- sortie à la ferme de St-Barthélémy pour les Maximômes qui vont devenir écoliers,
- fête d'été à la Plannaz
- traditionnel cortège aux lanternes
- fêtes de fin d'année pour chaque secteur. Cette année, les Minimômes ont choisi le thème de la Fête foraine et les Maximômes/Ecoliers se sont rendus au refuge de Bussigny se plonger dans le monde des grands (géants) et des petits (insectes).
- rencontre autour du label Youp'la bouge pour favoriser le mouvement en famille. L'équipe a imaginé plusieurs postes dans l'institution, postes qui permettent le mouvement en utilisant du matériel simple présent dans chaque appartement (boîtes à mouchoirs qui deviennent des chaussures ou encore ballon en équilibre entre 2 balais tenus aux extrémités).

D'autre part, *La Maison de la Petite Enfance* a reçu un nouveau jeu extérieur ! Grimper, sauter, glisser, ramper, escalader, traverser, se cacher, etc sont les actions que les enfants expérimentent chaque jour avec beaucoup de plaisir !

### Activités du Comité

Le Comité de l'Association se rencontre plusieurs fois dans l'année pour s'assurer de la bonne continuité de la structure.



Direction de la MPE, Bussigny le  
11 janvier 2019